

LA FORMATION DE L'IMPÉRATIF DANS LA GRAMMAIRE DE BAR HEBRÆUS

Georges Bohas

ICAR, Lyon

Nous poursuivons ici l'étude des relations entre le cadre grammatical arabe tel qu'il apparaît dans le *Mufaṣṣal* d'al-Zamaḥṣarī et la grande grammaire de Bar Hebræus¹ qui s'inscrit dans la tradition grammaticale de la *Technè* de Denys le Thrace², en abordant le traitement de l'impératif³. Merx (1889, 253) dit à ce sujet :

Eidem denique debet caput de Imperativo, quen cum Imperfecto omissa praeviso convenire docet, quod nemo Syrorum ante eum dixit.

C'est au même qu'on doit aussi le chapitre au sujet de l'impératif, qu'il montre être identique au futur, le préfixe étant omis, ce qu'aucun parmi les Syriens n'avait dit avant lui.

Le texte de Zamaḥṣarī

وهو الذي على طريقة المضارع للفاعل المخاطب لا تخالف بصيغته صيغته، إلا أن تنزع الزائدة

Commençons donc par en donner la traduction littérale (*Mufaṣṣal*, 256 sv.)⁴ :

L'impératif est celui qui suit la voie du ressemblant pour le sujet allocutaire masculin, sans que par sa forme tu contredises la sienne, sauf que tu retires l'augment.

Autrement dit :

La forme de l'impératif est identique à celle de l'inaccompli deuxième personne du masculin après troncation du préfixe.

¹ Désormais BH. Je remercie Edgard Weber de m'avoir donné accès à la traduction en allemand du texte de Bar Hebraeus (Moberg, 1907–1913).

² Voir Denys le Thrace, *Traité*.

³ Nous avons étudié précédemment la transitivité (Bohas, à paraître), la ressemblance (*muḍāra'a*) (Bohas 2018a), l'organisation générale de la morphophonologie (Bohas 2018b) chez cet auteur.

⁴ Désormais, les textes cités figurent en italiques et nos commentaires en romaines.

Il ajoute (Zamaḥṣarī, *Mufaṣṣal*, 257) que l'impératif est figé à la forme pausale. Nous lisons donc les exemples cités dans la suite du texte ainsi :

et tu dis :

de⁵ taḍaʿ ḍaʿ
de tuḍārib ḍārib
de tuḍaḥriġ ḍaḥriġ

et ainsi de suite dans les formes où la première consonne est mue.

Si elle est quiescente, tu ajoutes une hamza de liaison pour que le mot ne commence pas par une quiescente, et tu dis :

de taḍrib ʾiḍrib
de taṭaliq ʾiṭaliq
de taṣaḥriġ ʾiṣaḥriġ

Cette formation de l'impératif à partir de l'inaccompli a été retenue dans les grammaires et traités orientalistes. Ainsi, on trouve dans la grammaire de Wright (1859, § 98) :

The imperative may be described as formed from the jussive by rejecting the prefix of the 2nd pers. sing. Hence it has always the same characteristic vowel as the jussive; but since it begins with two consonants, it takes a short prosthetic vowel.

Dans la grammaire de Blachère (1937, § 21) :

Les grammairiens rapprochent l'impératif de l'apocopé. Il n'en diffère en effet que par l'absence des préfixes des premières et troisièmes personnes.

Quant à la grammaire de Kouloughli (1994, 12–13) :

[L'impératif] se forme de la façon suivante : on supprime à la personne correspondante de l'apocopé le préfixe de personne et l'on obtient la forme théorique de l'impératif. Si la suppression de préfixe ne crée aucun problème phonétique, cette forme théorique est aussi la forme effective : par exemple, à partir de l'apocopé /ta+taʿallam/ tu apprends, on obtient immédiatement l'impératif [taʿallam] apprends !

Mais avec la suppression du préfixe, on peut se trouver en face de deux consonnes : ainsi pour le verbe /ta+fʿal/ tu fais. Il faut alors, dans tous les cas de ce genre avoir recours à une syllabe prosthétique.

on peut dire⁶ qu'elle est une transposition en langage linguistique moderne du texte d'al-Zamaḥṣarī.

⁵ Mot à mot : dans.

⁶ J'estime que cette remarque aurait fait plaisir à l'auteur.

Enfin il est important de noter qu'en arabe cette identité de forme entre le radical de l'inaccompli et celui de l'impératif ne se remarque pas seulement dans les verbes « sains », mais aussi dans les verbes défectueux, en finale comme dans :

<i>tarmi</i>	<i>'irmi</i>	tu jettes/jette
<i>tad'u</i>	<i>'ud'u</i>	tu appelles/apelle

à l'initiale comme dans :

<i>taqif</i>	<i>qif</i>	tu t'arrêtes/arrête-toi.
--------------	------------	--------------------------

à la médiane comme dans :

<i>taqum</i>	<i>qum</i>	tu te lèves/lève-toi
--------------	------------	----------------------

Il y a là une grande différence dans les données entre l'arabe et le syriaque, comme cela ne tardera pas à apparaître.

Le texte de Bar Hebræus

Avant d'aborder le texte de BH, donnons la transcription de ses voyelles (p. 4 et 5) :

<i>fiâhâ'</i>	a
<i>zqâfâ'</i>	â ⁷
<i>rbâšâ 'arīykâ'</i>	ē
<i>rbâšâ karyâ'</i>	e
<i>ḥbâšâ 'arīykâ'</i>	ī
<i>ḥbâšâ karyâ'</i>	ê
<i>'šâšâ 'arīykâ'</i>	ū
<i>'šâšâ karyâ'</i>	ō

La spirantisation des consonnes est notée par le soulignement ; le ḥ se réalise en w dans la prononciation orientale.

Le texte de BH (p. 141) commence ainsi :

Chapitre neuvième, du verbe impératif ; sept sections. Première section : de la nature de l'impératif et de ses divisions

Vu que dans les chapitres précédents nous avons cité les formes des impératifs selon chaque sorte de verbe, nous procédons ici à un examen global de celles-ci et, comme si nous repartions de zéro, nous disons :

Elucidation

⁷ En suivant Moberg (1907–13).

Dans les verbes dont la première consonne et la dernière sont saines, l'impératif deuxième personne singulier masculin est construit sur le verbe futur. Les voyelles de l'un sont celles de l'autre et l'impératif ne se distingue du futur que par le rejet du n [marqueur] du futur.

Ainsi,

<i>de ne'beḏ</i>	<i>ḏeḏ⁸</i>	<i>avec e</i>	<i>il fait/fais</i>
<i>de nedrūk</i>	<i>drok</i>	<i>avec o</i>	<i>il foule/foule</i>

N.B. Dans ce verbe, la voyelle est un 'šâšâ' mais au futur 'šâšâ' 'arīykâ' (ū) et à l'impératif 'šâšâ' karyâ' (ō).

<i>de neplah</i>	<i>plah</i>	<i>avec a</i>	<i>il travaille/travaille</i>
------------------	-------------	---------------	-------------------------------

BH donne une attestation scripturaire : Math. 21, 28 : « *Mon fils, vas, travaille à la vigne.* » (Parabole des deux fils).

<i>de neš'al</i>	<i>š'al</i>	<i>il demande/demande</i>
<i>de nek'ar</i>	<i>k'ar</i>	<i>il reproche/reproche</i>
<i>de nešrak</i>	<i>šrak</i>	<i>il reste/reste</i>
<i>de neṭ'an</i>	<i>ṭ'an</i>	<i>il porte/porte</i>

BH donne une attestation littéraire : *Porte-nous, Seigneur, comme tu en as l'habitude.*

<i>de neḃtal</i>	<i>b'tal</i>	<i>il s'occupe/occupe-toi</i>
------------------	--------------	-------------------------------

dans une attestation littéraire : *occupe-toi de tes héritiers et bénis-les.*

<i>de nergaz</i>	<i>rgaz</i>	<i>il s'irrite/irrite-toi</i>
------------------	-------------	-------------------------------

dans une attestation littéraire : *irrite-toi contre le mal et cela te sied.*

<i>de ner'am</i>	<i>r'am</i>	<i>il tonne/tonne</i>
------------------	-------------	-----------------------

BH donne une attestation littéraire empruntée à Grégoire de Nazianze⁹ : *Jean, fils du tonnerre, tonne !*

Dans tous ces cas on trouve un a sur la seconde consonne.

Dans les verbes que BH vient de citer, tous des triconsonantiques avec consonnes « saines » au passé, on observe bien l'identité des consonnes et des voyelles entre le futur et l'impératif, avec la troncation du préfixe. Mais en syriaque, le parallélisme n'est pas aussi absolu qu'en arabe et BH va aborder des cas où la troncation du préfixe est évidente, mais où les voyelles divergent.

⁸ Nous marquons la spirantisation en soulignant la *bgdkpt* concernée. *B* se réalise en *w* dans la prononciation orientale.

⁹ Ou Grégoire le Théologien, né en 329 en Cappadoce et mort en 390 (Wikipédia).

Dans les verbes dont la première consonne est déficiente comme neṭe'kel « il est dévoré » et neṭīyda' « il est connu » qui sont issus de 'ekal « il a mangé » et īyda' « il a su » dont la première consonne est déficiente, nous formons l'impératif avec un a sur le ' et sur le y : 'eṭ'akl et 'eṭyad'.

Dans les verbes dont la dernière consonne est déficiente comme neqrē' « il appelle », neṣṭbe' « il se complaît », neṣṭbayte' « il est familier de » qui sont issus de qrā' « il a appelé » avec un 'ālaf et de 'eṣṭbīy « il s'est complu » et 'eṣṭbaytīy « il a été familier » avec yod, nous formons l'impératif ainsi : qrīy avec ī et 'eṣṭbay avec a et 'eṣṭbaytā' avec â.

S'il est vrai que dans tous les cas l'impératif se réalise par suppression du préfixe, il n'y a que dans « les verbes dont la première consonne et la dernière sont saines » que les voyelles soient strictement identiques. Sur ce point, comme nous l'avons mentionné précédemment, le syriaque est bien différent de l'arabe où le parallélisme vocalique est toujours maintenu.

<i>Et de nqawe'</i>	<i>qawâ'</i>	<i>il demeure/demeure</i>
<i>et de nqade'</i>	<i>qadâ'</i>	<i>il garde/garde</i>
<i>et de nqape'</i>	<i>qapâ'</i>	<i>lui aussi avec â : il réunit/réunis¹⁰</i>

BH donne une attestation littéraire tirée de Dioscore¹¹ : *réunis tout ce qui flotte au-dessus des eaux.*

Ces trois derniers verbes sont des formes *pa'el* (forme II en arabe), avec consonne tendue réalisée en géminée dans la version orientale et en occlusive dans la version occidentale du syriaque. Comme dans Bohas (2005) nous la faisons figurer en caractère gras. Ici encore les voyelles de l'impératif diffèrent de celles du radical du futur. L'absence d'un parallélisme généralisé et systématique dans les données du syriaque entre le radical du futur et la forme de l'impératif explique peut-être pourquoi les grammairiens syriaques antérieurs à BH n'ont pas tiré l'impératif du futur.

Les grammairiens orientalistes du syriaque n'ont pas manqué de relever la proximité existant entre l'imparfait et l'impératif :

Duval (1881, 173) :

« L'impératif se rattache à l'imparfait par le sens et le vocalisme, mais il n'a pas de préformante, puisqu'il n'a qu'une personne, dont le genre et le nombre sont indiqués par la terminaison. »

¹⁰ On pourrait traduire aussi : il ramasse, ramasse.

¹¹ Dioscore, hérésiarque monophysite, patriarche d'Alexandrie, succéda à S. Cyrille en 444, fut déposé au Concile de Chalcédoine en 451 et mourut le 4 septembre 454 (voir Nau 1903).

Nöldeke (1904, 103) :

« Add to these the Imperative, wich agrees for the most part with the Imperfect in vocalisation, but is inflected by terminations only. »

Cette ressemblance est également notée dans les grammaires orientalistes de l'hébreu à la même époque

Joüon (1923, 107) :

« Le thème de l'impératif est celui du futur... La voyelle de l'impératif est généralement la voyelle du futur (jussif). »

Touzard (1923, 200–201) :

« Le radical est le même que pour l'imparfait ... Les désinences pareillement sont les mêmes qu'à l'imparfait. Il n'y a pas de préformantes. »

Mais d'autres grammairiens dépassent la notation d'une ressemblance pour dériver l'impératif du futur par suppression du préfixe, adoptant la perspective de Zamaḥṣarî et de BH :

Mingana (1905, 67) :

« 208. Règle générale. L'impératif se forme de l'aoriste par suppression de la préformante avec son accent... »

Cosatz (1955, 82)

« 353. L'impératif se forme de la 2^{de} pers. m. s. du futur dont il retranche la préformante. »

Ils rejoignent ainsi les grammaires arabes citées au début de cet article (p. 2).

Remarques terminales

On remarque, comme dans les autres articles que nous lui avons consacrés, que BH se distingue de Zamaḥṣarî et des grammairiens arabes en général par l'abondance des exemples et des attestations scripturaires ou littéraires qu'il cite.

Le fait que BH n'ait pas à sa disposition le concept de racine des grammairiens arabes et des orientalistes et linguistes qui s'en sont inspirés, ne l'empêche pas de saisir la relation de dérivation entre *'ekal* « il a mangé » et la forme passive *nete'kel* « il est dévoré », simplement, la dérivation est conçue comme une relation entre radicaux effectivement attestés sans passer par la médiation d'un schème et d'une racine abstraite. Cela montre que cette médiation n'est pas nécessaire, ce que Merx (1889 :253), obnubilé par le modèle des grammairiens arabes ne semble pas avoir

bien mesuré quand il reproche à BH de n'avoir pas intégré le concept de racine dans sa grammaire.

Tali modo introduxit theoriam arabicam de سالم et معتل in grammaticam syriacam, quae res fuisset maximi momenti, si formam radices trilitteralem perspexisset, et hac notione tanquam fundamento derivationis usus esset, quod tamen nec Barhebraeus neque alius quisquam e Grammaticis Syrorum fecit (Merx 1889, 253).

De même, il a introduit la théorie arabe du sain et du défectueux dans la grammaire syriacque, chose qui aurait été de la plus grande importance s'il avait observé la forme trilitère de la racine, et s'il s'était servi de cette notion comme d'un fondement de la dérivation, ce que pourtant ni Bar Hebraeus ni aucun autre parmi les grammairiens syriaques n'a fait.

En 2016, j'ai publié un article intitulé : « Hollow and defective verbs : a lexical explanation » qui traite la phonologie des verbes dits « creux » comme *qāla* et « défectueux » comme *ramā* et *daā* en ne faisant pas recours à la racine et au schème sur lesquels se fondent les représentations analogiques abstraites du modèle des grammairiens arabes, mais en me limitant aux radicaux observables. Ce traitement est infiniment plus simple que celui des grammairiens arabes et des linguistes qui les ont suivis dans leurs élucubrations. Je ne dis pas que ce traitement s'inspire de celui de Bar Hebraeus, mais qu'il se situe dans la même perspective concrète, elle-même issue de la *Technè*.

Il reste curieux qu'alors que Zamaḥṣarī part de la deuxième personne de l'inaccompli pour en tirer l'impératif par effacement du *t*, BH part de la troisième personne et efface le *n*. Le résultat est identique, mais l'analyse de Zamaḥṣarī semble plus cohérente car toutes les formes d'impératif citées s'adressent bien à une deuxième personne. Il me semble que le choix de BH trouve sa motivation dans le fait que pour lui la forme minimale¹² du verbe est la troisième du singulier masculin – ce qui est proche du propos de Benveniste (1946 in 1966) sur la troisième personne – et c'est probablement à cause de cela qu'il en tire l'impératif.

¹² Bohas (2018b).

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources arabes, syriaques et grecques

Bar Hebraeus, *Ktôbô d-Şemhê* = Moberg, A., *Buch der Strahlen: die grössere Grammatik des Barhebräus / Übersetzung nach einem kritisch berichtigten Texte, mit textkritischem Apparat und einem Anhang Zur Terminologie*, Leipzig : O. Harrassowitz. 1907–1913.

Denys le Thrace : *Traité de grammaire* = *La grammaire de Denys le Thrace*, traduit et annotée par J. Lallot. Paris : Editions du CNRS, 1989.

az-Zamaḥşarî, Abū l-Qāsim Maḥmūd ibn ‘Umar. *al-Mufaṣṣal fī ‘ilm al-‘arabiyya*, Beyrouth : Dār al-Ġīl, n.d.

B. Autres

Benveniste, É. 1946. « Structure des relations de personne dans le verbe ». In : *Problèmes de linguistique générale* par É. Benveniste, 225–236. Paris : Gallimard, 1966.

Blachère, R. et M. Gaudefroy-Demombynes. 1937. *Grammaire de l’arabe classique*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Bohas, G., 2005. *Les bgdkpt en syriaque selon Bar Zo‘bī*. Toulouse : AMAM-CEMAA.

_____. 2016. « Hollow and defective verbs : a lexical explanation, *Langues et littératures du monde arabe* 10.104–121.

_____. 2018a. « La ressemblance (*muḍāra‘a*), de Zamaḥşarî à Bar Hebraeus », *The Arabist. Budapest Studies in Arabic* 39.1–10.

_____. 2018b. « La morphophonologie dans la *Grande Grammaire* de Bar Hebraeus, à travers l’étude des verbes défectueux ». In : *Les auteurs syriaques et leur langue*, éd. par M. Farina, 189–206. Paris : Geuthner.

_____. à paraître. « Transitivity et intransitivity dans la grammaire de Bar Hebraeus ».

Costaz, L. 1955. *Grammaire syriaque*. Beyrouth : Imprimerie catholique.

Duval, R. 1881. *Traité de grammaire syriaque*. Paris : Vieweg.

Joüon, P. 1923. *Grammaire de l’hébreu biblique*. Rome : Institut Biblique Pontifical.

Kouloughli, D. E. 1994. *Grammaire de l’arabe d’aujourd’hui*. (= *Langues pour tous*, 3581.) Paris : Pocket.

Merx, A. 1889. *Historia artis grammaticae apud Syros, cui accedunt Severi bar Šakku dialogus de grammatica, Dionysii Thracis grammatica syriace translata, Iacobi Edesseni fragmenta grammatica cum tabula photolithographica, Eliae Tirhanensis et duorum anonymorum de accentibus tractatus*. (= *Abhandlungen*

- für die Kunde des Morgenlandes*, 9.2.) Leipzig: In Commission von F. A. Brockhaus.
- Mingana, A. 1905 *Clef de la langue araméenne ou Grammaire complète et pratique des deux dialectes syriaques, occidental et oriental*. Mossoul : Imprimerie des Pères Dominicains.
- Moberg, A. 1907–1913. *Buch der Strahlen: die grössere Grammatik des Barhebräus: Übersetzung nach einem kritisch berichtigten Texte, mit textkritischem Apparat und einem Anhang Zur Terminologie*. Leipzig: O. Harrassowitz.
- Nau, F. 1903. *Histoire de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, écrite par son disciple Théopiste*. Extrait du *Journal asiatique*. Paris : Imprimerie nationale.
- Nöldeke, T. 1904. *Compendious Syriac Grammar*, translated by James A. Crichton. London: Williams & Norgate.
- Touzard, J. 1905 [1949]. *Grammaire hébraïque abrégée*. Paris : J. Gabalda.
- Wright, W. 1859-62. *A Grammar of the Arabic language*. Cambridge: University Press.